Projects and Products Portal for Leonardo da Vinci

Certification par unités en Belgique francophone - Europe (CPU-Europe)

191141-LLP-2010-BE-LEONARDO-ECVET

http://www.adam-europe.eu/adam/project/view.htm?prj=7758

Projektinformation

Titel:	Certification par unités en Belgique francophone - Europe (CPU-Europe)
Projektnummer:	191141-LLP-2010-BE-LEONARDO-ECVET
Jahr:	2010
Projekttyp:	Innovationsentwicklung
Status:	laufend
Land:	EU-Zentralisierte Projekte
Marketing Text:	Das Hauptziel des Projekts CPU-Europe ist die Unterstützung der experimentellen Umsetzung von ECVET die durch die Regierung der Französische Gemeinschaft Belgiens am 15.07.2010 offiziell beschlossen werde. In der Tat, ab dem Schuljahr 2010-2011, hat die Ministerin von der Schulpflicht ein Pilotprojekt "Zertifizierung durch Unit " (CPU) in der Sekundarstufe eingeleitet. Fünf Zertifizierungen von drei Sektoren (Kfz-Mechaniker, Hotelier/Gastronom und Kosmetikerin) sind betroffen.
Zusammenfassung:	CPU-Europe est le projet de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique francophone) dans le cadre de la deuxième génération de projets pilotes pour l'implémentation du système ECVET dans l'enseignement et la formation professionnels. Cinq pays (Belgique francophone, Malte, Italie, Allemagne et France) ont mené des projets dans ce cadre pendant trois ans (janvier 2011- décembre 2013). CPU-Europe s'inscrit dans la droite ligne des projets de première génération et tout particulièrement du projet OPIR qui a permis de dégager des principes méthodologiques de base pour le découpage en unités d'acquis d'apprentissage. Le projet vise à utiliser l'outil ECVET - et sa méthodologie spécifique - dans un dispositif de certification par unités d'acquis d'apprentissage, dans les deux dernières années de l'enseignement obligatoire (pour des jeunes de 16 à 18 ans, mais souvent plus âgés eu égard au retard scolaire accumulé). Dans le cadre du projet, deux secteurs professionnels ont été approchés et quatre profils de certification rédigés : deux métiers de la mécanique automobile, le métier de coiffeur et celui d'esthéticien. Un décret voté en juillet 2012 assure les bases légales de la nouvelle certification et sa généralisation à toutes les options de l'enseignement qualifiant. Le projet s'inscrit dans un contexte plus large de « refondation » de l'enseignement qualifiant en butte depuis plusieurs décennies à des difficultés comme l'image dégradée des métiers professionnels, un haut taux de retard scolaire, d'échec et de décrochage scolaire, une démotivation des jeunes et des équipes éducatives qui y travaillent. Le nouveau dispositif qui permet de valider les compétences au fur et à mesure qu'elles s'acquièrent doit motiver le jeune à aller au bout de sa formation. S'il décroche, il peut la poursuivre chez d'autres opérateurs en valorisant ses acquis. Dans le cadre du projet, c'est un quart des écoles secondaires qualifiantes et plus de 4000 élèves qui sont concernés par les nouveaux profils de certification. Outre les établissements scolaires, le projet a mobilisé les ressources des services de l'administration, services de l'inspection, réseaux d'enseignement, secteurs professionnels associés, autres opérateurs de formation, parlementaires et membres des cabinets politiques. Il s'est également appuyé sur un partenariat européen.
Beschreibung:	La démarche propre au projet CPU pour atteindre les objectifs visés et réaliser les produits attendus (les produits stricts du projet : rapports de visites et comités d'accompagnement) se révèle assez originale. En effet, elle met en œuvre une co-construction avec les partenaires européens. Le but étant de garantir que le dispositif CPU soit compatible avec d'autres dispositifs du même type en Europe, les partenaires ont été invités à présenter leur organisation spécifique sur les matières abordées, et à réagir aux choix posés durant trois ans (voir les ordres du jour et les rapports des comités d'accompagnement). Les visites dans les pays des quatre partenaires ont défini des programmes spécifiques en fonction de l'avancée des travaux en FWB (voir les rapports de visite au Luxembourg, en France, à Barcelone et en Roumanie). Des questions spécifiques comme celles des stages en entreprise, de l'intégration de la formation générale dans la formation qualifiante, des modalités d'évaluation des acquis, des effets du dispositif sur l'insertion socio-professionnelle

Projektinformation

des jeunes, ont été à l'ordre du jour des débats des comités d'accompagnement. L'objectif de développement interactif des dispositifs entre les partenaires est particulièrement sensible avec la Roumanie qui a développé sa réforme en parallèle. Cette méthode s'est révélée extrêmement enrichissante et productive : elle a atteint ses buts. Il convient de noter un avantage évident de l'adoption par les pays européens d'un langage commun avec le dispositif ECVET et son appareil technique : quelle que soit l'organisation propre du pays en matière de système éducatif au sens large (la Catalogne, le Luxembourg, la France et la Roumanie en raison de leur taille, de leur situation géographique, de leur histoire propre et de leur culture proposent des organisations particulières), les partenaires peuvent se parler et s'entendre. Nous avons donc bénéficié des apports réflexifs de chacun des partenaires sur les questions essentielles, même si les réponses inscrites dans les systèmes respectifs ne sont pas les mêmes. La découverte d'autres systèmes éducatifs voisins avec le statut d'observateur externe, mais très concerné, permet aussi de regarder son propre système avec une distance critique et de le travailler avec plus de sérénité.
La démarche de construction du dispositif CPU en FWB s'inscrit dans le cadre défini au point précédent : constats de difficultés et de carences et recherche de solutions adaptées. Le projet privilégie l'approche « Bottom up » et invite les acteurs du système éducatif et leurs partenaires de l'entreprise à dessiner ensemble les contours des nouvelles certifications, chacun à son niveau de responsabilité.
Avant le démarrage du projet, un groupe de pilotage a été mis en place avec les principaux acteurs du système éducatif (les quatre réseaux d'enseignement, l'inspection, l'administration, le cabinet et la cellule CPU chargée de la mise en œuvre du projet) afin d'arrêter les grandes lignes de l'expérimentation. Ses principales missions consistent à définir les orientations générales des travaux des GT et à valider leurs productions, vérifier l'atteinte des objectifs de la CPU et assurer le contact avec le terrain.
Au départ du processus, de grandes orientations sont données par la note au gouvernement et le groupe de pilotage décide de construire des profils appelés expérimentaux et de les tester dans toutes les écoles des quatre réseaux organisant les métiers sélectionnés durant un an. Cette année a été prolongée par une deuxième année d'expérimentation en attendant la validation des profils de formation du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ). Cette démarche d'expérimentation a été accompagnée de plusieurs évaluations de divers types qui ont permis des régulations tout au long de l'installation du dispositif. Le rapport présentera successivement les grandes orientations, les premières réalisations et les régulations.
Les grandes orientations stables de la note au gouvernement
Dans les secteurs ou groupes de métiers choisis, les référentiels (profils de formation) seraient restructurés en « unités de certification », des ensembles cohérents par rapport au métier. Ce travail concernerait le troisième degré et donc les années 5, 6 et 7, dans un nombre limité d'options de base.
Pour réaliser ce travail, la collaboration du Service Francophone des Métiers et des Qualifications serait recherchée. Le Service francophone des métiers et des qualifications (S.F.M.Q.) résulte d'un accord de coopération explicité dans un décret de 2009.Il rassemble les Services publics de l'emploi (S.P.E.), les partenaires sociaux, tous les opérateurs d'enseignement, de formation et d'insertion socioprofessionnelle, ainsi que le Consortium de validation des compétences (C.D.V.C.) pour la Belgique francophone. Les objectifs du S.F.M.Q. sont :
de réaliser des Profils métiers qui traduisent la réalité économique ;
de réaliser des Profils formations articulés aux Profils métiers et donc renforcer les liens avec le monde du travail ;
de doter les opérateurs de l'enseignement et de la formation de Profils formations communs et permettre la mise en place de passerelles garantissant la prise en compte des acquis de chaque apprenant.
Le SFMQ commencerait ses travaux en même temps que la mise en place du projet CPU et les collaborations seraient à inventer.
Les unités de formation s'inscriraient dans le cadre de la recommandation européenne sur la mise en place des ECVET : ceci signifie entre autres que les unités seraient décrites en termes d'acquis d'apprentissage, se verraient attribuer des

Projektinformation

points ECVET et comporteraient des directives pour l'accumulation des unités et la procédure d'évaluation.
L'évaluation des élèves ne se ferait plus à des dates conventionnelles (Noël et Juin) mais à la fin de chaque unité. Chaque unité devrait être réussie. Ceci implique qu'il faudrait mettre en œuvre des remédiations structurelles suffisantes. Celles-ci pourraient être intégrées à l'horaire hebdomadaire ou au calendrier annuel. L'organisation de ces remédiations et le choix du dispositif seraient laissés au choix des établissements. Cependant, il faudrait tenir compte d'un espace-temps suffisant pour la remédiation.
Les unités se caractériseraient par la définition d'acquis d'apprentissage à évaluer en fin d'unité, de durée, de critères et indicateurs d'évaluation. Le reste serait laissé au choix du pouvoir organisateur (choix des cours, durée des cours et activités, organisation pratique, programmes…).
Lorsque la première unité serait terminée et que l'évaluation aurait eu lieu, elle serait validée dans un portefeuille (qui serait un des constituants de l'EUROPASS) contenant le certificat de qualification et les attestations obtenues au fur et à mesure des unités réussies.
Une cellule d'opérationnalisation, appelée Cellule CPU serait mise en place pour encadrer la mise en œuvre de l'expérimentation : animation et secrétariat des groupes de travail, séances d'information aux écoles, contacts avec les partenaires des secteurs professionnels, contacts avec les partenaires européens.
L'expérimentation commencerait dans les établissements le 1er septembre 2011, ce qui laisserait une année de préparation.
Le programme de travail comporterait les tâches suivantes :

Travailler sur les référentiels pour constituer les unités.
Elaborer les outils nécessaires : grilles-horaires – programmes de cours– standards d'évaluation – Europass ou équivalent…
Informer les équipes éducatives, les jeunes et les familles.
Ecrire un décret et les arrêtés éventuels.
Entretenir les contacts avec les centres d'orientation, l'enseignement spécialisé qui organise des formations qualifiantes, l'enseignement de promotion sociale qui délivre des certifications, les formations d'apprentis qui adopteront les profils du SFMQ.
Mettre le système en œuvre (au niveau des 5èmes d'abord, puis des 6èmes et des 7èmes).
Mener une évaluation permanente avec les acteurs et l'inspection.
Opérer des ajustements.
Etendre éventuellement à d'autres métiers et/ou secteurs.
Se doter d'outils de communication informatisés :
Une adresse électronique cpu@cfwb.be
Un site www.cpu.cfwb.be

La mise en œuvre du dispositif
Depuis le 1er septembre 2010, de nombreux groupes de travail (une quinzaine) se sont réunis pour construire le découpage des référentiels et les standards d'évaluation correspondant aux unités, pour assurer la sécurité juridique de l'expérience, pour réfléchir à la bonne articulation des cours de la formation générale et de l'option groupée et pour tester les possibilités organisationnelles du nouveau découpage. Ils se composent de représentants des réseaux (souvent des personnes de terrain), de l'administration, du SFMQ, de l'inspection, des milieux professionnels, des formations d'apprentis …
Des référentiels expérimentaux ont été construits pour cinq métiers : deux en mécanique automobile, un en esthétique et deux en restauration. En restauration, le groupe de travail s'est heurté à des divergences de vue sur les métiers au sein du secteur professionnel. Les référentiels n'ont pas pu être rédigés en 2010-2011. Dans le même temps, fin juin 2011, la Ministre a pris la décision de tester les référentiels expérimentaux réalisés (trois sur les cinq décidés au départ) et s'est engagée auprès du Service Francophone des Métiers et des qualifications à ne plus rédiger de profils expérimentaux, mais au contraire à utiliser en CPU les référentiels produits par ce

Projektinformation

Service. En septembre 2011, trois référentiels expérimentaux ont été testés par les écoles. En septembre 2012, lors d'une deuxième année d'expérimentation décidée par le groupe de pilotage, le profil du coiffeur qui était prêt au SFMQ a été ajouté. Voir tableau ci-dessous extrait de la circulaire 4053 envoyée aux écoles en juin 2012:

Année scolaire 2011 – 2012

Année scolaire 2012 – 2013

Année scolaire 2013 – 2014

Phase expérimentale Phase expérimentale Phase organique
Options concernées
Mécanicien/ne automobile
Technicien/ne de l'automobile
Esthéticien/ne Options concernées
Mécanicien/ne automobile
Technicien/ne de l'automobile
Esthéticien/ne
Coiffeur/Coiffeuse Options concernées
Mécanicien/ne automobile
Technicien/ne de l'automobile
Esthéticien/ne
Coiffeur/Coiffeuse
D'autres options éventuelles
Choix des modalités d'application des référentiels expérimentaux
Soit en modalité 1 :
Utilisation des standards d'évaluation dans les épreuves du schéma de passation
Soit en modalité 2 :
Adoption des découpages en UAA et des standards d'évaluation des référentiels expérimentaux Modalité unique
Adoption des découpages en UAA et des standards d'évaluation des référentiels expérimentaux
Mise en œuvre des profils de certification définis par le Gouvernement
Documents administratifs et pédagogiques

Référentiels expérimentaux Documents administratifs et pédagogiques

Référentiels expérimentaux
Projet M O
Dossier d'apprentissage
Attestation de validation de l'UAA dans le cadre expérimental
Documents administratifs et pédagogiques

Profils de certification
Plan M O
Dossier d'apprentissage
Attestation de validation de l'UAA
Rapport de compétences
Passeport CPU

Sanction des études (A.R. 84)
Application de la réglementation en vigueur et commune à tous les élèves de l'enseignement qualifiant Sanction des études (A.R. 84)
Application de la réglementation en vigueur et commune à tous les élèves de l'enseignement qualifiant Sanction des études (A.R.84)
Application de la nouvelle réglementation spécifique aux options « CPU »

Projektinformation

Des bases juridiques solides sont données durant les trois années d'expérimentation. Une modification de la Loi de 71 a permis une expérimentation de deux années scolaires : 2011-2012 et 2012-2013 dans une centaine d'établissements organisant, la première année trois options (mécanique automobile et technique automobile, ainsi qu'esthétique) et la deuxième année quatre options (ajout de la coiffure). Le 12 juillet 2012, un décret a été voté pour la mise en œuvre organique de la CPU au 1er septembre 2013. Cette mise en œuvre concerne 125 écoles, c'est-à-dire environ ¼ des écoles qualifiantes, et quatre métiers : le mécanicien d'entretien automobile, le mécanicien polyvalent automobile, l'esthéticien et le coiffeur. Parmi d'autres textes légaux, l'arrêté royal de 84 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire a été profondément modifié, notamment en matière de sanction des études.

Les effets de l'expérimentation sur la gestion du dispositif CPU
La démarche adoptée a indéniablement eu des effets positifs, à plus d'un titre, sur la qualité du dispositif installé :
Un effet sur les mentalités des acteurs de terrain, mais aussi des institutionnels : écoute et prise en compte des difficultés vécues. Cela a provoqué l'affiliation aux mesures (voir enquêtes de l'inspection et de l'audit externe).
Un effet sur la qualité des documents administratifs et pédagogiques produits : Plan de mise en œuvre, partie commune du dossier d'apprentissage, Attestation de validation des unités, nombre et durée des unités du profil de certification…
Deux grands dispositifs d'évaluation ont été mis en place durant l'expérimentation du dispositif CPU :
Les visites de l'inspection durant deux années scolaires (2011-2012 et 2012-2013) et leurs rapports (voir produits liés au développement du dispositif CPU dans les Annexes).
L'audit externe conjoint CPU/SFMQ pour son volet qualitatif d'enquête de terrain par la technique des focus-groupes (cet audit a été financé sur fonds propres et résulte d'opportunités de travail en commun avec le SFMQ). Voir produits liés au développement du dispositif CPU dans les Annexes.
Pour donner un ordre de grandeur : 72 personnes de 21 établissements ont été interrogées pendant une journée (18% d'élèves, 31% d'enseignants, 30ù de chefs d'atelier, 20% de directeurs.
Les résultats de ces évaluations opérées selon deux modalités de récolte d'information différentes convergent et se renforcent. Ils ont donc donné lieu à des aménagements dont les principaux sont listés ci-dessous :
Des référentiels expérimentaux aux profils de certification : des choix différents

Constats Régulation
Nombre trop élevé d'UAA et donc d'épreuves d'évaluation à organiser. Diminution du nombre d'UAA entre le profil de formation (SFMQ) et le profil de certification (CPU) Exemple de l'esthétique, on passe de dix unités à quatre.
Temps d'apprentissage calculés trop court. Moins d'unités et des temps d'apprentissage plus souples.
Critères et indicateurs incontournables, identiques et trop nombreux, dans les grilles d'évaluation. Regroupement d'indicateurs et création de deux ou trois niveaux de réussite pour soutenir le caractère progressif des apprentissages plébiscité par les équipes en formation initiale obligatoire.

Une formation qualifiante qui veut intégrer la formation générale
Constats Régulation
Le dispositif CPU touche la formation optionnelle qui débouche sur le certificat de qualification, mais la formation qualifiante débouche aussi sur le certificat de fin d'études secondaires obligatoires (CESS ou CE6P). Ce certificat recouvre l'ensemble de la formation y compris les matières de formation générale communes à toutes les options.
Les enseignants de ces matières réagissent dès le début du processus dont ils se sentent exclus alors que les jeunes vivent massivement l'échec dans leurs matières. La Ministre lance l'opération de réécriture des référentiels de la formation commune

Projektinformation

dans le qualifiant. Ils sont structurés en déclinant les compétences en acquis d'apprentissage regroupés en unités, afin de développer la même logique d'apprentissage balisée par les réussites successives. Ils seront disponibles dans les écoles en 2014, et les programmes seront rédigés par les réseaux dans les années qui suivront.
Un décret consolide la formation commune dans les grilles horaires. Elle paraissait insuffisamment développée par rapport aux besoins de la société actuelle (tout travailleur doit avoir une maîtrise minimale des compétences de base).

Des réponses aux attentes des équipes apportées dans un contexte de pénurie
Constats Régulation
Le dispositif impose un surcroît de travail aux équipes éducatives pour les réunions de concertation, la mise au point des évaluations et de la remédiation. A partir de septembre 2014, les moyens épargnés grâce au non redoublement en cinquième année (la première des deux années du dernier degré) seront reversés aux écoles. A terme le dispositif permet d'économiser 0,45 périodes/élèves, 9 périodes professeurs pour 20 élèves.
Le regroupement de certains apprentissages au sein de la même unité requiert du matériel pour tous les élèves au même moment. La Ministre octroie dès 2011 un accès privilégié des écoles en CPU au fonds d'équipement des écoles. En outre les Centres de Technologie Avancée (CTA) deviennent opérationnels.
Les équipes réclament des supports didactiques directement utilisables. En dehors des formes arrêtées par décret pour certains outils administratifs et pédagogiques, les réseaux d'enseignement construisent des outils didactiques pour leurs écoles : dossier d'apprentissage, rapports de compétences, programmes…

Pour pouvoir être régulé, le dispositif doit être piloté en imposant un minimum de nouvelles lourdeurs administratives
Constats régulation
Le coaching de l'élève vers la réussite requiert de nouveaux documents : dossier d'apprentissage et rapport de compétences individualisés, passeport de compétences en fin de parcours, attestations de réussite en fin de chaque unité, Plan de Mise en Œuvre (PMO) pour chaque école. Création d'un logiciel (opérationnel en 2013-2014) qui permet aux écoles de sortir les attestations de réussite pré imprimées et qui permet à l'administration de gérer les résultats et d'alimenter les indicateurs de la commission de pilotage.
Les équipes investies au travail font part d'une attente forte de soutien de la part du politique, et de leurs institutions (réseaux d'enseignement, administration, inspection). A toutes les étapes du développement de la CPU, le comité de pilotage du dispositif qui regroupe le politique et les institutions concernées s'est impliqué. Voir rapports du comité de pilotage dans Annexes.

Une attente paradoxale : demande de souplesse et de liberté et demande conjointe de cadre organisationnel
Constats Régulation
Les écoles font depuis le début écho de grosses difficultés d'organisation puisque le dispositif des options en CPU et des autres options de l'école sont très différents : organisation des apprentissages par unités, périodes d'évaluation propres, temps de remédiation, gestion des équipes de professeurs, compatibilité des épreuves de la formation générale… Sur cette matière, la Ministre a décidé de donner la main aux écoles qui règlent leur organisation propre et la consignent dans leur plan de Mise en Œuvre (PMO). Toutefois les écoles souhaitent partager les « bonnes pratiques ». Un réseau d'échanges accessible à toute personne investie en CPU est en voie de création (extension de la plateforme mENTeOS à la CPU).
Sentiment accru de contraintes liées aux décrets. Nouvelles expertises acquises dans les groupes de travail par l'administration et les réseaux qui développent des services aux écoles. Voir dissémination dans Annexes.

Une réforme pédagogique avant d'être structurelle
Constats Régulation

Projektinformation

Difficultés de penser, d'organiser et de mener à bien la remédiation indispensable. Les formations organisées par l'Institut de Formation en cours de Carrière et les réseaux se transforment en réseaux d'échanges entre chefs d'atelier et enseignants, en attendant la mise en place de la plateforme mENTeOS.
Besoins de formation à la didactique de la nouvelle évaluation. Les formations de base sont renforcées dans les programmes des réseaux par des accompagnements en écoles (cellules de conseil et de soutien pédagogiques). Voir les accompagnements organisés par les réseaux dans la partie Dissémination des Annexes.

Un besoin de clarification et de communication univoque
Constats Régulation
L'expérimentation crée un climat d'insécurité et une forte attente de références stabilisées.
Création rapide d'un site régulièrement actualisé (FAQ, documents pédagogiques et administratifs immédiatement disponibles pour les écoles, bases légales…).
Organisation de séances d'information à destination des écoles organisant les métiers (voir Annexes dans Dissémination).
Organisation d'ateliers d'information administrative à destination des directeurs déjà en CPU, et qui vont y entrer. (Voir Annexes dans Dissémination).

Inscrite dans la démarche et rendue nécessaire par le choix d'une construction progressive du dispositif avec les partenaires, une politique de communication suivie a été menée avec tous nos partenaires pour faire connaître les produits et y faire adhérer :
Adresse courriel de la CPU et création du site CPU (Foire Aux Questions).
Envoi d'une Newsletter à toutes les personnes concernées par la CPU (fichier des contacts établis durant trois ans).
Communications de la Ministre : réponses aux questions parlementaires, circulaires et courriers aux écoles.
Publications diverses (magazines, journaux, revues, émissions radios et télévisées).
Programmes de formations continuées des enseignants (réseaux et inter réseaux) et accompagnement des écoles par leurs réseaux.
Rencontres thématiques des enseignants (événements organisés avec les secteurs professionnels, les réseaux et l'inspection).
Messages à destination d'autres formes d'enseignement : le spécialisé, la promotion sociale, et des personnels d'orientation.
Messages à destination d'autres Communautés en Belgique : flamande et germanophone, d'organisations internationales pour l'esthétique, d'EUNEC (European Network of Education Councils)…
Réponses à des commandes de la Direction des relations Internationales visant à faire connaître la CPU à des visiteurs étrangers dans le cadre des séminaires Cedefop ou autres.

Dans le cadre de l'audit externe conjoint au SFMQ et à la CPU, un plan de mise en œuvre des profils de certification en septembre 2013 fait l'objet du troisième lot de travail. Il a concouru aux régulations décrites ci-dessus. (Voir rapport de l'audit dans les rapports d'évaluation)

Une opportunité de dissémination a été saisie en 2013 avec la participation de l'enseignement à l'opération lancée par le FOREM (Formation pour les demandeurs d'emploi) « 2013, année des compétences ». Ce fut l'occasion de rencontrer d'autres opérateurs de formation et d'enseignement (Formation des petites et moyennes entreprises, Enseignement pour les adultes (Promotion sociale), Enseignement supérieur et universitaire, responsables d'orientation, formateurs d'insertion professionnelle…) autour de la notion d'accroissement des compétences, d'insertion dans le monde professionnel, de lutte contre la relégation et l'échec. Nous avons fait connaître notre dispositif et nous avons mené en septembre 2013 (du 16 au 20) une grosse opération de visibilité de l'enseignement qualifiant avec le relais de nos

Projektinformation

instances locales (les Instances inter réseaux de pilotage de l'enseignement qualifiant) : 15 actions de visualisation des acquis des jeunes en formation dans 15 lieux de la FWB, y compris à Bruxelles. La semaine s'est terminée par un colloque où les opérateurs de formation et d'enseignement ainsi que les entreprises étaient représentés en nombre (300 personnes), et nous y avons organisé notre sixième comité d'accompagnement, afin de montrer à nos partenaires européens la dimension de refondation du qualifiant dans laquelle s'inscrit le dispositif CPU.

Une autre opportunité de dissémination s'est offerte avec la création d'un groupe d'experts ECVET en FWB (projet européen d'installation de deux ans : fin 2011-2013). La coordinatrice de la cellule CPU ainsi qu'un membre de la Direction des Relations Enseignement Monde du Travail (DREMT) à l'administration en font partie. Cela a été une nouvelle occasion d'échanges sur les différentes modalités d'implémentation d'ECVET par les opérateurs de formation. Le projet a abouti à des recommandations de gestion conjointe des trois outils européens développés en Belgique francophone (CEC, ECVET, EQAVET).
Enfin, dès la mise en expérimentation du dispositif en 2011, il a paru indispensable de mesurer les effets produits par le dispositif en fonction des objectifs attendus (voir page 8 du présent rapport). Un groupe de travail (groupe des indicateurs) s'est chargé d'établir le tableau de bord du dispositif avec les ressources de la statistique wallonne et bruxelloise.
L'objectif de la prise d'informations consiste à évaluer les effets du dispositif :
Évaluer la pertinence des mesures prises avec le projet CPU : atteinte des objectifs fixés : valorisation de la réussite, lutte contre le redoublement et le décrochage
Construire un tableau de bord avec des suivis de cohortes en amont (premier et deuxième degrés) et en aval (sortie de l'école)
Ce travail a débouché sur deux productions fonctionnant chacune à un niveau de pilotage (voir Annexes, les indicateurs de résultat du projet):
Au niveau des écoles, le TABOR secondaire avec son feuillet CPU permet aux écoles de disposer d'un outil de gestion des options en CPU : effectifs et évolution, caractéristiques des élèves, retard et redoublement, flux de population, certifications.
Au niveau du système, une proposition d'indicateurs à la commission de pilotage de l'enseignement afin qu'elle remette un avis sur l'opportunité d'une généralisation du dispositif.

En complément de ce travail d'évaluation portant sur l'atteinte des objectifs du dispositif, et bien que ce ne soit pas un travail prévu dans le formulaire de candidature du projet, il a paru opportun à la cellule CPU de demander une évaluation externe sur le processus particulier mis en œuvre : le déroulement des actions du projet européen en vue de la réalisation des produits y inscrits, mais aussi le déploiement des actions en vue de l'implémentation du système ECVET dans l'enseignement qualifiant obligatoire. C'est l'asbl Médiactions qui a accepté cette mission à titre gracieux.

Themen: *** Lebenslanges Lernen
*** Anerkennung, Transparenz, Zertifizierung

Sektoren: *** Erziehung und Unterricht

Produkt Typen: Transparenz und Zertifizierung
Homepage
Programme/Curricula
Lehrmaterial
Verfahren zur Analyse und Prognose des Berufsbildungsbedarfes

Produktinformation: En fonction des deux grandes catégories de bénéficiaires et de partenaires, le rapport va distinguer deux catégories de produits :
- les productions à destination des écoles et des partenaires de l'enseignement obligatoire qui rendront compte de deux étapes du projet : l'expérimentation avec les référentiels expérimentaux et la phase organique avec les profils de certification ;
- les produits spécifiques du projet européen à destination des partenaires européens.

Projektinformation

Il est clair que les deux types de productions ne font pas partie de catégories étanches, mais que les unes et les autres participent à la construction du projet et sont utilisées par les différents groupes de bénéficiaires ciblés. Ce sont surtout les productions à destination du milieu enseignant qui ont été travaillées dans le cadre des rencontres avec les partenaires européens.
Tous les produits mentionnés ci-dessous sont accessibles sur le site de la CPU en format téléchargeable, sous les différentes rubriques : bases légales, outils, partenaires européens.
Les productions à destination du monde de l'enseignement
1) Les documents administratifs et pédagogiques de la période d'expérimentation
En vue de l'expérimentation dès septembre 2011, trois référentiels de formation expérimentaux ont été élaborés par des groupes de travail mis en place par la cellule CPU (deux métiers de l'automobile et l'esthétique). Les deux métiers de la restauration qui devaient être traités n'ont pas abouti aux profils escomptés, en raison de fortes dissensions au sein du secteur professionnel sur la vision des métiers. Pour la petite histoire, en dépit de demandes déposées par le secteur au SFMQ, le profil du Cuisinier travaillant seul n'a toujours pas donné lieu à ce jour à un profil de formation validé.
Pour atteindre le nombre d'écoles fixé (environ un quart des écoles qualifiantes), les écoles organisant le métier de coiffeur ont été engagées dans l'expérimentation en septembre 2012 parce que ce profil avait donné lieu à un profil de formation rédigé par le SFMQ et validé par le gouvernement. (Voir tableau tiré de la circulaire envoyée aux écoles, page 13).
Les référentiels proposent un guide de lecture, un tableau de bord présentant l'ensemble des unités sur le degré (y compris les activités-clés du profil métier, les points ECVET alloués, la durée estimée des unités), une ventilation du profil en unités (généralement six) qui sont présentées dans un tableau de trois colonnes (savoirs, aptitudes, compétences), des tableaux de matières de formation générale quand elles sont jugées indispensables à l'exercice des compétences professionnelles, les profils d'évaluation de chaque unité et le profil d'équipement. A la fin, un glossaire avec le nouveau vocabulaire utilisé, commun au SFMQ et à la CPU, et qui vient en droite ligne du glossaire du Cedefop ou des projets européens traitant d'ECVET. Pour le profil expérimental du coiffeur, deux nouvelles informations sont ajoutées pour tester les prescrits du décret CPU du 12 juillet 2012 avant sa mise en œuvre en septembre 2013 : la mention du nombre de semaines de stages obligatoire, et le positionnement de la certification par rapport au CEC.
2) Le décret du 12 juillet 2012, paru au Moniteur le 20 août 2012
Durant la période d'expérimentation, le groupe réglementation a tenu plus de 20 séances en un an et demi pour préparer les textes du décret CPU qui a été approuvé par le Parlement en juillet (dernière étape du parcours du décret) et est paru au Moniteur le 20 août 2012. Le travail a fourni l'occasion de revoir une série de textes légaux en lien avec la sanction des études et les structures de l'enseignement et les réseaux qui y ont participé ont manifesté leur satisfaction face à l'amélioration de la lisibilité des textes. Le décret propose un premier chapitre décrivant le nouveau dispositif de certification et propose les définitions utiles à sa compréhension (Acquis d'apprentissage, unité d'acquis d'apprentissage, profil de certification…). Il décrit le parcours de formation et les mesures de remédiation qu'il suppose et établit les formes d'une série de documents administratifs et pédagogiques mis à disposition des écoles sur le site au fur et à mesure de leur élaboration :
- Le Plan de Mise en Œuvre (PMO) élaboré par chaque école vise à présenter à l'inspection et à l'administration l'organisation pédagogique spécifique à l'école : les ressources éducatives, pédagogiques et matérielles, les procédures de remédiation, la communication à destination des élèves et des parents. Pour rappel, une grande liberté est laissée aux équipes éducatives pour toutes les questions d'organisation alors que le cadre des apprentissages a été largement précisé par le découpage des profils en unités et l'accrochage des tableaux de matières générales.
- Le dossier d'apprentissage qui présente une partie commune aux écoles présentant les objectifs de la formation générale et optionnelle dans le qualifiant. Cette partie commune prescrit aussi l'inscription du tableau des unités de l'option sur les deux années de formation. Cette partie commune est suivie d'une partie propre aux écoles

Projektinformation

pour décrire le calendrier de la formation (périodes et modalités d'apprentissage, de remédiation, d'épreuves, de communication des résultats), pour détailler l'évolution graduelle des acquis du jeune et les remédiations nécessaires éventuelles.
- Chaque unité se termine par une épreuve de qualification pour évaluer les acquis de l'élève qui, lorsqu'il l'a réussie, obtient une attestation de validation de ses acquis. La certification finale sera donnée au terme de la formation lorsque l'ensemble des UAA auront été validées. Pour alléger le travail administratif des écoles qui doivent multiplier l'octroi des attestations, et pour permettre un pilotage des réussites par l'administration, un logiciel est mis à disposition des écoles dès l'année 2013-2014.
- À la fin de la cinquième année et de la sixième s'il n'a pas obtenu son certificat de qualification, le Conseil de classe délivrera au jeune un «rapport de compétences » destiné à l'éclairer sur ce qu'il a acquis et n'a pas acquis à ce stade et faisant des suggestions utiles pour la poursuite de la scolarité.
- À la fin de sa scolarité dans l'établissement, l'élève emportera un «Passeport CPU », où seront consignés les Attestations de validation d'UAA, l'Europass-Supplément au certificat, les certifications obtenues en fin de scolarité obligatoire, les attestations d'expériences dont les stages réalisés en FWB et à l'étranger, mais aussi les certifications sectorielles, les attestations de maîtrise langagière, ... bref tout ce qui peut éclairer un établissement de promotion sociale, un organisme de formation, un employeur, ... au moment où le jeune, devenu adulte, veut poursuivre sa formation dans l'esprit du lifelong learning, brigue un emploi ou veut exercer une mobilité dans l'Union européenne.
• Enfin pour les élèves appelés à être pris en charge dans l'année complémentaire au 3e degré (C3D) sera établi un « programme d'apprentissages complémentaires CPU » individuel qui fixe à la fois les objectifs précis à atteindre par l'élève en fonction de ce qui lui reste à acquérir et les cours et activités qu'il aura à suivre.
3) Les profils de certification entrés en application en septembre 2013
Après deux ans d'expérimentation, les écoles travaillent avec les documents définitifs, établis sur la base des profils de formation du SFMQ avec les découpages en UAA et les profils d'évaluation et d'équipement. Elles mettent en œuvre la nouvelle sanction des études décrétée pour le dispositif CPU. Elles disposent de tous les documents administratifs et pédagogiques utiles (voir point 2 ci-dessus). Dans le point 7, sous l'intitulé Rubrique additionnelle, le lecteur trouvera en deux pages les références proposées par le Profil de certification et le parcours d'apprentissage du Mécanicien d'entretien automobile. Les références mentionnent entre autres, le nombre de semaines de stages en entreprise pour la formation et le positionnement de la certification par rapport au cadre européen, en attendant l'opérationnalisation du cadre francophone. Le parcours d'apprentissage mentionne les intitulés des unités, leur répartition sur les années de formation en recommandant un ordre de déroulement et une durée pour chaque unité. Le tableau indique les liens entre chaque unité et les activités-clés du métier et alloue les points ECVET pour chaque unité.
4) Un processus d'assurance qualité en cours de construction pour assurer la pérennisation du dispositif :
a. Les démarches d'évaluation qualitative de la cellule, de l'inspection et de l'audit externe
Afin de gérer les régulations à opérer durant le période d'expérimentation et surtout en vue de mesurer les effets du dispositif installé (atteinte des objectifs), diverses enquêtes sont mises en œuvre : la cellule CPU effectue des visites dans un échantillon d'écoles sur la base d'un protocole, dès 2011-2012, et l'inspection est chargée par décret de visites d'observation durant les deux années d'expérimentation. En parallèle, et à la faveur d'une opportunité d'évaluation externe commandée par le SFMQ, le BIEF (Bureau de conseil en éducation, formation et gestion de projets) remplit trois missions pour la CPU, payées sur fonds propres :
- analyse des référentiels expérimentaux de la CPU en référence à la méthodologie qui se construit au SFMQ
- enquête auprès d'un échantillon des équipes éducatives en expérimentation par la méthode des focus-groupes
- proposition de pistes en vue de la mise en œuvre organique dont certaines en matière de communication.

Projektinformation

Voir tous les rapports (cellule, inspection et audit externe) dans les Annexes sous le point 2.4.
b. Les tableaux de bord des écoles et les indicateurs de pilotage du système pour la commission de pilotage de l'enseignement
Dès 2011, un groupe travaille à la construction d'indicateurs pour l'assurance qualité du dispositif. Ce groupe rassemble toutes les ressources (institutions) collaborant à la collecte et l'analyse des statistiques : les services de l'ETNIC pour l'accès aux données qui sont traitées par les services du pilotage du système, mais aussi des enquêtes réalisées auprès des écoles en expérimentation pour suivre les résultats des jeunes aux diverses UAA et leur accès aux certifications. Ces travaux ont abouti à la production d'un feuillet pour les options en CPU ajouté au tableau de bord mis à disposition de toutes les écoles secondaires et appelé TABOR secondaire. Ce tableau de bord permet à chaque équipe de direction de piloter son établissement, c'est-à-dire l'évolution des effectifs de ses options, les flux de population au sein et entre établissements, les équipes d'enseignants, etc. Au niveau du pilotage du système, des indicateurs globaux traitent les mêmes informations.
Le décret CPU du 12 juillet 2012 prévoit dans son article 5 que la Commission de pilotage de l'enseignement réalise une évaluation des effets produits par la Certification par unités d'acquis d'apprentissage sur le système éducatif, tous les trois ans et, le cas échéant, qu'elle adresse au Gouvernement des propositions visant à améliorer et à développer la CPU. Pour ce faire la commission s'appuiera sur les rapports de l'inspection et sur des indicateurs qui porteront notamment sur le nombre d'élèves certifiés, le taux d'abandons, le nombre d'élèves réalisant le parcours de formation en deux ans et le nombre d'élèves poursuivant des études supérieures.
En vue de ce suivi de cohortes, la CPU s'est inscrite dans un dispositif qui se met en place en Communauté française de Belgique (Wallonie et FWB) pour suivre les jeunes en dehors du monde scolaire. Ce projet est le plus ambitieux à ce jour pour la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de partage de données : la Banque Carrefour d'échange de Données.
Les travaux de l'assurance qualité ont été présentés aux partenaires européens lors du 5e comité d'accompagnement afin de recueillir avis et collaborations éventuelles.
Le TABOR CPU et les indicateurs du pilotage sont consultables sur le CD dans les annexes sous le point 2.5. Ce sont les meilleurs gages de la pérennisation du dispositif pour les années à venir.

Les produits spécifiques du projet européen
Les produits du projet sont à la fois les rapports de Comité d'accompagnement et les rapports de visites chez nos partenaires.
Au terme du projet, tous les comités d'accompagnement se sont tenus et les rapports figurent dans les Annexes du CD, ainsi que sur le site. Les rapports des quatre visites à effectuer chez nos partenaires sont examinés lors des comités d'accompagnement ; ils sont également disponibles dans les Annexes du CD, et sur le site. Le dernier rapport de visite (en Roumanie) n'a pu être présenté au comité d'accompagnement. Nos partenaires roumains nous ont demandé de postposer la visite (inversion des visites avec la Catalogne) pour nous montrer les effets de la réforme en cours en Roumanie. En raison de ce report, la visite s'est tenue après le dernier comité d'accompagnement de septembre 2013, mais le rapport a fait l'objet d'une validation par courriel de la part de tous les partenaires (voir les annexes au rapport). Une présentation orale des éléments déterminants a été réalisée par vidéo lors de l'événement final du 13 décembre.
Le premier comité (07/07/2011) a consisté à présenter le dispositif CPU et à entendre les premiers commentaires des partenaires. Le second (10/11/2011) a consisté à examiner la question des découpages des profils de formation et à entendre les avis des partenaires à propos des apprentissages de la formation générale. Deux partenaires y ont effectué une présentation : la France (le Ministère et l'ANFA) et la Catalogne. Le troisième comité (24/05/2012) a pris pour thème l'évaluation des acquis et a proposé une méthodologie pour l'examen des éléments-clés du rapport de visite au Luxembourg : une comparaison des éléments observés et commentés durant la visite avec les choix de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Sur la

Projektinformation

base de ce tableau, des discussions se sont engagées avec tous nos autres partenaires. Une évaluation structurée du dispositif a été proposée par la présentation des rapports de visite de la cellule et de l'inspection durant la première année d'expérimentation.
Le quatrième comité (23/11/2012) a pris pour thématique le dispositif ECVET en tant qu'il permet les mobilités nationales ou transnationales. Le rapport de la visite en France a aussi été analysé. Il a donné lieu à une comparaison des pratiques respectives en matière de rédaction de référentiels, de traitement de l'évaluation, d'intervention des entreprises dans le processus d'apprentissage.
Le cinquième comité (26/04/2013) a pris pour thème la formation en entreprise dans le dispositif CPU. Sur ce sujet, le cabinet a présenté le décret sur les stages en préparation. La Communauté flamande a présenté l'organisation de l'alternance en Flandre. Le rapport de la visite en Catalogne a alimenté les débats sur ces matières par la découverte dans les écoles visitées d'un logiciel de gestion des stages en ligne. De nouveaux rapports de l'inspection ont été présentés sur le premier trimestre de la deuxième année d'expérimentation. Sur le plan de l'évaluation de l'atteinte des objectifs du dispositif, un tableau de bord à destination des écoles est présenté ainsi que des indicateurs pour piloter le système.
Le sixième et dernier comité d'accompagnement (20/09/2013) s'est tenu à Liège dans le cadre de l'opération « 2013, année des compétences ». Il a duré deux jours et a permis aux partenaires d'inscrire le dispositif CPU dans le plan de refondation du qualifiant : visite de CTA (Centre de Technologie Avancée), découverte des actions des IPIEQ (Instances de Pilotage Inter réseaux de l'Enseignement Qualifiant) et rencontre d'autres opérateurs d'enseignement et de formation.
A chaque comité, un point sur l'évolution de l'installation du dispositif est réalisé par le cabinet de la Ministre.
L'événement final du 13 décembre 2013 a donné lieu à un compte rendu qui tend à montrer les objectifs visés : donner aux partenaires qui ont construit le dispositif en Belgique et à l'étranger une image des résultats du projet, de l'originalité de sa démarche et des pistes d'avenir à portée de mains.

Les produits de promotion
Les multiples activités de dissémination (260 actions), dont rend compte le fichier Access du CD dans les annexes, s'inscrivent dans un plan de communication qui dessine des cercles concentriques de plus en plus larges au fur et à mesure de la construction et du déploiement du dispositif :
1. D'abord les 150 personnes (dans les 15 groupes de travail CPU) concernées par la construction des référentiels expérimentaux et des outils administratifs et pédagogiques utiles.
2. Au cours de la première année, les syndicats de l'enseignement ont fait savoir leur volonté d'être associés aux travaux et ont rejoint le groupe de pilotage et très souvent les comités d'accompagnement du projet européen où se débattaient les enjeux. Ils ont relayé les informations CPU dans leurs journaux d'affiliés.
3. Dès la première année d'expérimentation (septembre 2011- juin 2012), les équipes éducatives de 46% des écoles concernées par les trois premiers métiers ont été visitées, ont reçu des formations adaptées et des accompagnements spécifiques.
4. La deuxième année d'expérimentation, ce sont environ 125 écoles qui se sont mises au travail (1/4 des écoles qualifiantes) et qui ont fait l'objet du même travail d'encadrement.
5. Durant l'expérimentation, d'autres opérateurs d'enseignement ont été approchés et concernés : l'enseignement spécialisé et l'enseignement de promotion sociale (pour les adultes). Ce dernier est susceptible d'accueillir les jeunes en décrochage après l'âge de la scolarité obligatoire et les jeunes qui devraient poursuivre leur formation inachevée dans le secondaire obligatoire. Ils sont actuellement occupés à revoir leurs programmes de formation pour tenir compte des nouveaux découpages et pouvoir reconnaître les acquis validés.
6. Plus largement encore, des opérateurs de formation se sont sentis très concernés par le dispositif CPU : les formations des classes moyennes en alternance, Bruxelles Formation et le FOREM Formation qui travaillent avec de jeunes adultes et rencontrent des difficultés analogues aux nôtres. En dehors des groupes de travail

Projektinformation

où les formateurs des classes moyennes étaient invités, le groupe des experts ECVET et la participation à 2013, année des compétences nous ont donné de formidables opportunités de travail en commun.
Le site et la Newsletter étaient indiqués dans l'appel à candidature comme les dispositifs financés sur fonds propres utilisés pour la diffusion des produits du projet. Le site est très régulièrement mis à jour et les rapports nous montrent qu'il capte un public européen mais aussi mondial. Il permet à des jeunes et à leur famille de prendre de l'information sur le nouveau dispositif : les appels téléphoniques reçus par la cellule en font foi. Deux Newsletters sont disponibles aujourd'hui pour environ trois-cents inscrits et consultables sur le site. Ces newsletters continueront à informer très régulièrement (tous les trois mois) le public concerné par la CPU qui va s'élargir à chaque nouveau profil de certification.
La brochure en français et en anglais (voir Annexes sous le point 3.5) a également été conçue pour une information simple et accessible à un interlocuteur non informé. Elle sert notamment lors des séances d'information pour les visiteurs étrangers.

Un regard externe sur le déroulement du projet
Bien que ce ne soit pas un produit prévu dans le formulaire de candidature du projet, il a paru opportun à la cellule CPU de demander une évaluation externe sur le processus particulier mis en œuvre : le déroulement des actions du projet européen en vue de la réalisation des produits y inscrits, mais aussi le déploiement des actions en vue de l'implémentation du système ECVET dans l'enseignement qualifiant obligatoire. C'est l'ASBL MédiActions qui a accepté cette mission à titre gracieux à partir de juin 2013 et nous a remis un rapport portant sur l'ensemble du projet.

Projektwebseite: http://www.cpu.cfwb.be

Vertragnehmer

Name:	Communauté française de Belgique - Centre de Coordination et de Gestion
Stadt:	Bruxelles
Land/Region:	Bruxelles Cap, Brussel Hof
Land:	BE-Belgien
Organisationstyp:	Öffentliche Einrichtung
Homepage:	http://enseignement.be

Kontaktperson

Name:	Baudouin DUELZ
Adresse:	rue Adolphe Lavallée 1
Stadt:	Bruxelles
Land:	BE-Belgien
Telefon:	+32 2 690 84 37
Fax:	+ 32 2 690 83 70
E-Mail:	baudouin.duelz@cfwb.be
Homepage:	

Koordinator

Name:	Communauté française de Belgique - Centre de Coordination et de Gestion
Stadt:	Bruxelles
Land/Region:	Bruxelles Cap, Brussel Hof
Land:	BE-Belgien
Organisationstyp:	Öffentliche Einrichtung
Homepage:	http://enseignement.be

Kontaktperson

Name:	Baudouin DUELZ
Adresse:	rue Adolphe Lavallée 1
Stadt:	Bruxelles
Land:	BE-Belgien
Telefon:	+32 2 690 84 37
Fax:	+ 32 2 690 83 70
E-Mail:	baudouin.duelz@cfwb.be
Homepage:	

Partner

Partner 1

Name: Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle/Service de la Formation professionnelle (MENFP/SFP)
Stadt: Luxembourg
Land/Region: Luxembourg (Grand Duché)
Land: LU-Luxemburg
Organisationstyp: Öffentliche Einrichtung
Homepage:

Partner 2

Name: Association nationale pour la Formation automobile (ANFA)
Stadt: Sèvres
Land/Region: Ile De France
Land: FR-Frankreich
Organisationstyp: Arbeitgeberorganisation
Homepage:

Partner 3

Name: Centre international d'Etudes pédagogiques (CIEP)
Stadt: Sèvres
Land/Region: Ile De France
Land: FR-Frankreich
Organisationstyp: Öffentliche Einrichtung
Homepage:

Partner 4

Name: Centrul Naional De Dezvoltare A Învmântului Profesional i Tehnic (Cndipt)
Stadt: Bucarest
Land/Region: Bucuresti
Land: RO-Rumänien
Organisationstyp: Öffentliche Einrichtung
Homepage:

Partner

Partner 5

Name:	Direcció General d'Ensenyaments Professionals, Artístics i Especialitzats
Stadt:	Barcelone
Land/Region:	Cataluna
Land:	ES-Spanien
Organisationstyp:	Öffentliche Einrichtung
Homepage:	

Projektdateien

1.11.3_Rapport de la visite à Lisbonne.pdf

http://www.adam-europe.eu/prj/7758/prj/1.11.3_Rapport%20de%20la%20visite%20%C3%A0%20Lisbonne.pdf

1.11.4_Rapport de la visite à Malte.pdf

http://www.adam-europe.eu/prj/7758/prj/1.11.4_Rapport%20de%20la%20visite%20%C3%A0%20Malte.pdf

1.12.1_Produit n°8_Conférence finale - compte rendu et présentations.pdf

http://www.adam-europe.eu/prj/7758/prj/1.12.1_Produit%20n%C2%B08_Conf%C3%A9rence%20finale%20-%20compte%20rendu%20et%20pr%C3%A9sentations.pdf

1.13.1_Annexe Produit n°8_Rapport de la visite en Roumanie.pdf

http://www.adam-europe.eu/prj/7758/prj/1.13.1_Annexe%20Produit%20n%C2%B08_Rapport%20de%20la%20visite%20en%20Roumanie.pdf

1.1_Produit n°1_Rapport CA 1.pdf

http://www.adam-europe.eu/prj/7758/prj/1.1_Produit%20n%C2%B01_Rapport%20CA%201.pdf

1.2_Produit n°2_Rapport CA 2.pdf

http://www.adam-europe.eu/prj/7758/prj/1.2_Produit%20n%C2%B02_Rapport%20CA%202.pdf

1.3_Produit n°3_Rapport CA 3.pdf

http://www.adam-europe.eu/prj/7758/prj/1.3_Produit%20n%C2%B03_Rapport%20CA%203.pdf

1.4_Annexe au produit n°3_Rapport de la visite au Luxembourg.pdf

http://www.adam-europe.eu/prj/7758/prj/1.4_Annexe%20au%20produit%20n%C2%B03_Rapport%20de%20la%20visite%20au%20Luxembourg.pdf

Ce document est une annexe au produit 3; il rend compte de la visite de P1 chez son partenaire de projet luxembourgeois.

1.5_Produit n°4_Rapport CA 4.pdf

http://www.adam-europe.eu/prj/7758/prj/1.5_Produit%20n%C2%B04_Rapport%20CA%204.pdf

1.6_Annexe Produit n°4_Rapport de la visite en France.pdf

http://www.adam-europe.eu/prj/7758/prj/1.6_Annexe%20Produit%20n%C2%B04_Rapport%20de%20la%20visite%20en%20France.pdf

1.7_Produit n°5_Rapport_CA5.pdf

http://www.adam-europe.eu/prj/7758/prj/1.7_Produit%20n%C2%B05_Rapport_CA5.pdf

Projektdateien

1.8_Annexe Produit n°5_Rapport de la visite en Catalogne.pdf

http://www.adam-europe.eu/prj/7758/prj/1.8_Annexe%20Produit%20n%C2%B05_Rapport%20de%20la%20visite%20en%20Catalogne.pdf

1.9.1_Produit n°6_Rapport_CA6.pdf

http://www.adam-europe.eu/prj/7758/prj/1.9.1_Produit%20n%C2%B06_Rapport_CA6.pdf

public_part_report_2014_llp_v1_fr-définitif.pdf

http://www.adam-europe.eu/prj/7758/prj/public_part_report_2014_llp_v1_fr-d%C3%A9finitif.pdf

Summary Report_abstract.pdf

http://www.adam-europe.eu/prj/7758/prj/Summary%20Report_abstract.pdf

Ce rapport est une synthèse du projet CPU-Europe. Il en précise de façon succincte les objectifs et présente ses partenaires.

Produkte

1 Report No.1 of the Steering Group

2 Report No.2 of the Steering Group

3 Report No.3 of the Steering Group

4 Final Report_Public Part

Produkt 'Report No.1 of the Steering Group'

Titel: Report No.1 of the Steering Group

Produkttyp: Verfahren zur Analyse und Prognose des Berufsbildungsbedarfes

Marketing Text: La réunion du Comité d'accompagnement est destinée à permettre des échanges entre les différents partenaires européens du projet. Ces échanges portent essentiellement sur les choix méthodologiques en matière de transformation des curricula en unités d'acquis d'apprentissage et leur évaluation.
Les partenaires européens sont ainsi invités à expliquer comment ils procèdent en matière de découpage des profils de formation, ce qui permet d'en débattre puis d'orienter les décisions :
- sur la cohérence des découpages en lien avec les situations professionnellement significatives et sur le nombre d'unités d'acquis ;
- sur la présence de matières générales dans les profils de formation et sur les modalités de leur inscription ;
- sur la pertinence du choix de grilles critériées, d'épreuves intégrées, d'autonomie donnée aux écoles pour construire leur épreuves.

Beschreibung: Résumé des interventions lors du premier comité d'accompagnement.

Zielgruppe:

Resultat:

Anwendungsbereich:

Homepage: http://www.cpu.cfwb.be

Produktsprachen: Französisch

product files

1.1_Produit n°1_Rapport CA 1.pdf
http://www.adam-europe.eu/prj/7758/prd/1/1/1.1_Produit%20n%C2%B01_Rapport%20CA%201.pdf

Produkt 'Report No.2 of the Steering Group'

Titel: Report No.2 of the Steering Group

Produkttyp: Verfahren zur Analyse und Prognose des Berufsbildungsbedarfes

Marketing Text: La réunion du Comité d'accompagnement est destinée à permettre des échanges entre les différents partenaires européens du projet. Ces échanges portent essentiellement sur les choix méthodologiques en matière de transformation des curricula en unités d'acquis d'apprentissage et leur évaluation.
Les partenaires européens sont ainsi invités à expliquer comment ils procèdent en matière de découpage des profils de formation, ce qui permet d'en débattre puis d'orienter les décisions :
- sur la cohérence des découpages en lien avec les situations professionnellement significatives et sur le nombre d'unités d'acquis ;
- sur la présence de matières générales dans les profils de formation et sur les modalités de leur inscription ;
- sur la pertinence du choix de grilles critériées, d'épreuves intégrées, d'autonomie donnée aux écoles pour construire leur épreuves.

Beschreibung: Le deuxième Comité d'accompagnement a abordé les éléments suivants :
- l'état d'avancement de l'implémentation de la CPU dans le système éducatif belge francophone ;
- le système de formation professionnelle (structure et organisation) en Catalogne ;
- la place de la formation générale dans la formation professionnelle ;
- le projet ECVET du Ministère français de l'Education nationale ;
- les activités futures liées au partenariat de CPU-Europe.

Zielgruppe:

Resultat:

Anwendungsbereich:

Homepage: http://www.cpu.cfwb.be

Produktsprachen: Französisch

product files

1.2_Produit n°2_Rapport CA 2.pdf
http://www.adam-europe.eu/prj/7758/prd/2/1/1.2_Produit%20n%C2%B02_Rapport%20CA%202.pdf

Produkt 'Report No.3 of the Steering Group'

Titel: Report No.3 of the Steering Group

Produkttyp: Verfahren zur Analyse und Prognose des Berufsbildungsbedarfes

Marketing Text: La réunion du Comité d'accompagnement est destinée à permettre des échanges entre les différents partenaires européens du projet. Ces échanges portent essentiellement sur les choix méthodologiques en matière de transformation des curricula en unités d'acquis d'apprentissage et leur évaluation.
Les partenaires européens sont ainsi invités à expliquer comment ils procèdent en matière de découpage des profils de formation, ce qui permet d'en débattre puis d'orienter les décisions :
- sur la cohérence des découpages en lien avec les situations professionnellement significatives et sur le nombre d'unités d'acquis ;
- sur la présence de matières générales dans les profils de formation et sur les modalités de leur inscription ;
- sur la pertinence du choix de grilles critériées, d'épreuves intégrées, d'autonomie donnée aux écoles pour construire leur épreuves.

Beschreibung: Le troisième Comité d'accompagnement a abordé les éléments suivants :
- l'état d'avancement de l'implémentation de la CPU dans le système éducatif belge francophone ;
- l'évaluation d'une année de fonctionnement de la CPU en Belgique francophone ;
- les apports de la visite d'étude au Luxembourg, partenaire du projet ;
- les activités futures liées au partenariat de CPU-Europe.

Zielgruppe:

Resultat:

Anwendungsbereich:

Homepage: http://www.cpu.cfwb.be

Produktsprachen: Französisch

product files

1.3_Produit n°3_Rapport CA 3.pdf
http://www.adam-europe.eu/prj/7758/prd/3/1/1.3_Produit%20n%C2%B03_Rapport%20CA%203.pdf

Produkt 'Final Report_Public Part'

Titel: Final Report_Public Part

Produkttyp: andere

Marketing Text: Inscrit dans un contexte global de «refondation» de l'enseignement qualifiant en butte depuis plusieurs décennies à des difficultés comme l'image dégradée des métiers professionnels, un haut taux de retard scolaire, d'échec et de décrochage scolaire, une démotivation des jeunes et des équipes éducatives qui y travaillent, le projet vise à utiliser l'outil ECVET - et sa méthodologie spécifique - dans un dispositif de certification par unités d'acquis d'apprentissage, dans les deux dernières années de l'enseignement obligatoire (pour des jeunes de 16 à 18 ans, mais souvent plus âgés eu égard au retard scolaire accumulé). Dans le cadre du projet, trois secteurs professionnels ont été approchés et quatre profils de certification rédigés : deux métiers de la mécanique automobile, le coiffeur et l'esthéticien. Un décret voté en juillet 2012 assure les bases légales de la nouvelle certification et sa généralisation à toutes les options de l'enseignement qualifiant.

Beschreibung: Ce rapport vise à la bonne information de plusieurs groupes de partenaires :
- Nos partenaires scientifiques européens engagés comme nous dans l'implémentation du système ECVET dans les processus de formation et/ou d'enseignement, chacun dans sa région ou son pays respectif, à des stades différents de développement. Nous avons deux partenaires français : le centre international d'études pédagogiques (CIEP) représenté par un membre du Ministère de l'Education Nationale en charge de la rédaction des diplômes, l'association nationale pour la formation automobile (ANFA), un partenaire luxembourgeois : le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle/Service de la Formation professionnelle, un partenaire roumain : le Centre national de développement pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels et un partenaire espagnol pour la Catalogne : la Direction générale des enseignements Professionnels, Artistiques et Spécialisés. Nos échanges ont permis de faire évoluer le dispositif CPU grâce au partage d'expériences, et ont aussi permis de nourrir des réformes en cours, par exemple en Roumanie.
- Les écoles qualifiantes concernées par les nouveaux profils de certification. Un quart des écoles secondaires qualifiantes et plus de 4000 élèves.
- Toutes les ressources associées au développement du projet : services de l'administration, services de l'inspection, réseaux d'enseignement, secteurs professionnels associés, autres opérateurs de formation, parlementaires et membres des cabinets politiques.
L'ensemble de ces partenaires constitue le consortium des expertises mobilisées. Ce sont à la fois le public cible du projet (ses principaux bénéficiaires) et les ressources avec lesquelles il a pu prendre son essor. Tous ces partenaires ont largement contribué au développement du projet en y étant étroitement associés.
La démarche est de type « bottom up » et a consisté à créer un groupe de pilotage où figurent les principaux acteurs du système éducatif. Ce groupe a arrêté les grandes lignes du dispositif CPU. La première année a servi à la construction de référentiels expérimentaux en attendant les productions du nouveau Service francophone des Métiers et des qualifications. Les deux années suivantes ont permis l'expérimentation dans les écoles durant le temps de la rédaction du décret. Ces années ont été mises à profit pour diverses évaluations du dispositif en vue des régulations utiles avant la mise en œuvre de la nouvelle certification en septembre 2013. Il reste des attentes à rencontrer.
Il est possible de suivre l'évolution du projet sur son site : www.cpu.cfwb.be et de recevoir la Newsletter.

Zielgruppe: Les partenaires scientifiques européens dans l'implémentation du système ECVET, les écoles qualifiantes concernées par les « métiers » en expérimentation dans le dispositif de la « Certification par unités », toutes les ressources associées au développement du projet : services de l'administration (DGEO, Agers), services de l'inspection, réseaux d'enseignement, secteurs professionnels associés, autres opérateurs de formation, parlementaires et membres des cabinets politiques

Produkt 'Final Report_Public Part'

Resultat:	Rapport final, 37 pages
Anwendungsbereich:	Modification des structures d'enseignement, de formation et de validation des résultats.
Homepage:	www.cpu.cfwb.be
Produktsprachen:	Französisch

product files

2010_4620_PR_CPU-Europe_pub.pdf
http://www.adam-europe.eu/prj/7758/prd/4/1/2010_4620_PR_CPU-Europe_pub.pdf